

Une fois que les participants se furent entendus sur le mandat, les deux alliances ont préparé leurs propositions de départ qu'elles devaient livrer à la séance inaugurale de la négociation. Du côté du Pacte de Varsovie, le ministre soviétique des Affaires étrangères Édouard Chevarnadze a déposé un plan de réductions en trois étapes.¹⁹ La première, d'une durée de 2 à 3 ans, verrait chaque alliance réduire ses forces armées et armements conventionnels à un niveau de 10 à 15 % sous celui de la partie ayant les effectifs et armements les moins nombreux. En outre, une zone dénucléarisée et d'armements réduits serait créée le long de la ligne de contact direct. Dans un deuxième temps, les forces armées — personnel et matériel — seraient de nouveau réduites de 25 %. Enfin, dans un troisième temps, les forces armées des participants seraient réorganisées en fonction d'une structure purement défensive.

La proposition de l'OTAN,²⁰ présentée par le secrétaire britannique aux Affaires étrangères Sir Geoffrey Howe, prévoyait une limite globale du nombre de chars d'assaut (20 000), de pièces d'artillerie (16 500) et de transports de troupes blindés (28 000). Aucun pays n'aurait le droit de détenir plus de 30 % du total combiné des deux alliances dans ces catégories. Les armements actifs déployés par chaque côté sur le territoire allié seraient limités à 3 200 chars d'assaut, 1 700 pièces d'artillerie et 6 000 transports de troupes blindés. À l'instar de la proposition du Pacte de Varsovie, celle de l'OTAN ne renfermait aucune disposition détaillée concernant la vérification, si ce n'est la déclaration de principe contenue dans le mandat de la Négociation sur les forces armées conventionnelles en Europe.

Pendant que les deux parties exposaient leurs propositions de départ à Vienne, l'Ouest a fini par prendre l'initiative des coups d'éclat le 29 mai, lorsque le président Bush a annoncé un nouveau plan de réduction des armements conventionnels en quatre points lors du sommet de l'OTAN qui se tenait à Bruxelles. Ce plan prévoyait :

- 1) le gel des plafonds acceptés par les pays du Pacte de Varsovie touchant le nombre de chars d'assaut et de transports de troupes blindés, et la recherche d'une limite mutuellement acceptable pour le nombre de pièces d'artillerie;
- 2) la réduction à 15 % sous le niveau de la partie ayant les niveaux les plus bas du nombre des hélicoptères d'attaque et d'assaut et de tous les avions ayant une base terrestre;
- 3) la réduction de 20 % des forces américaines en Europe avec un plafond résultant de 275 000 hommes des forces terrestres et aériennes soviétiques et américaines stationnées à l'extérieur du territoire national dans la région ATTU; et